

COMMENT PARTICIPER AUX STAGES DE FORMATION SYNDICALE ?

La formation syndicale, un droit pour tous !

Chaque enseignant dispose d'un capital de **12 jours par an** pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence, **un mois au moins avant la date prévue du stage**.

Les stages du SNES et de la FSU sont ouverts aux syndiqués comme aux non syndiqués.

LES MODALITÉS À REMPLIR :

1) Déposer une demande d'autorisation d'absence un mois avant la date du stage :

Elle est de droit et ne peut vous être refusée. Le congé pour formation syndicale est rémunéré par l'employeur.

Modèle d'autorisation d'absence ci-contre

2) Vous inscrire auprès de la section académique :

- soit en remplissant les formulaires en ligne sur notre site rubrique « stages et réunions »,

- soit en écrivant à stages@versailles.snes.edu pour signaler votre inscription.

PROGRAMMES, CALENDRIER, INFOS SUR LES STAGES

Consultez régulièrement le site www.versailles.snes.edu

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE.

(À reproduire et à remettre au chef d'établissement au moins **30 jours avant** le début du stage)

NOM et Prénom,
Grade et Fonction,
Établissement

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
Sous couvert de M. (1)

Conformément aux dispositions :

(Si vous êtes titulaire) : - de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

(Si vous êtes personnel non-titulaire) : - de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale, et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé du.....au.....(2) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Il est organisé par la section académique/départementale (3) du SNES, sous l'égide de l'IR.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

Signature

(1): Nom et fonction du Chef d'établissement cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.
(2) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.
(3) : Sélectionner la mention adéquate.

NOS COORDONNÉES :

La Section académique du SNES :

Adresse : 3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex
Tél : 01 41 24 80 56
Courriel : s3ver@snes.edu

Le SNES 78

Adresse : 24 rue Jean Jaurès - 78190 Trappes
Tél : 01 30 51 79 57 - Fax : 01 30 51 28 66
Courriel : snes78@versailles.snes.edu

Le SNES 91

Adresse : Maison des Syndicats, 12 place des Terrasses
91034 Évry Cedex - Gare RER Évry-Courcouronnes
Tél. : 06 88 98 42 14
Courriel : snes91@versailles.snes.edu

Le SNES 92

Adresse : 3 rue Guy Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex
Tél : 01 41 24 80 56
Courriel : snes92@versailles.snes.edu

Le SNES 95

Adresse : Maison des Syndicats - Cité artisanale 26, rue Francis Combe - 95014 Cergy Cedex
Téléphone/répondeur/fax : 01 30 32 46 14
Courriel : snes95@versailles.snes.edu



SNES Versailles SPÉCIAL STAGES SYNDICAUX 1^{er} trimestre 2016-2017

Supplément au SNES Versailles n°1 de septembre 2016

Ensemble, avec le SNES-FSU, s'informer, se former, débattre et agir !

La formation syndicale :
un outil essentiel pour la profession et un droit à faire vivre !



SOMMAIRE :

P.1 : Éditorial

P.2 et 3 : Programme et calendrier des stages

P.4 : Modalités d'inscription aux stages

La section académique et les sections départementales proposent, tout au long de l'année, de nombreux stages de formation syndicale, ouverts à tous les collègues. Pourquoi des stages syndicaux ?

Ces stages permettent à chacun de se former, de s'informer sur des questions qui touchent à notre quotidien professionnel. C'est aussi un moyen de débattre et de construire l'action. Pour le SNES-FSU, c'est bien en partant des préoccupations des collègues, en les fédérant, en confrontant les avis, en proposant un éclairage extérieur (chercheur, personnels autres que les personnels d'éducation et d'enseignement) que la construction de l'action syndicale sera la plus efficace.

Réforme du collège, situation en lycée, évaluation des personnels, carrières et droits individuels et collectifs, santé au travail, éducation prioritaire, les sujets de réflexion et d'action ne manquent pas. Dans le contexte actuel, où les orientations gouvernementales vont bien souvent à l'encontre de l'intérêt des élèves et des personnels, il est indispensable de pouvoir reprendre la main sur notre métier.

**Participer à ces stages c'est se donner les moyens d'agir !
N'hésitez plus, inscrivez-vous !**

*Sophie Vénétiay, Pascale Bontet, Marie Chardonnet
co-secrétaires générales du SNES Versailles*

Collège2016 : un mois après la rentrée, quelles perspectives ? Stage syndical le vendredi 14 octobre 2016 à Paris

La rentrée 2016 marque l'entrée en vigueur de la réforme du collège, imposée par la Ministre contre l'avis d'une majorité de la Profession, qui s'est mobilisée à de nombreuses reprises ces derniers mois, à l'initiative du SNES-FSU. L'application de la réforme à la rentrée ne doit pas marquer le renoncement à obtenir l'abrogation du décret Collège2016 et la promotion d'un autre projet pour le collège.

La section académique du SNES-FSU propose donc un stage pour confronter les expériences de mises en place de la réforme, échanger sur la mise en place de l'AP, des EPI, les conséquences pour les élèves, les personnels et ainsi tirer un premier bilan concret de cette réforme. Ce bilan servira à alimenter les actions à venir pour obtenir l'abrogation de Collège2016, et les communications à destination de la presse et des parents pour démonter les artifices et les mensonges de Collège2016. D'autres éléments seront mis en débat : **nouveau brevet, évaluation des élèves, interdisciplinarité...**

**le vendredi 14 octobre de 9h30 à 16h30
à la section nationale du SNES à Paris
(46 avenue d'Ivry 75013 PARIS - M° Olympiades)**



Photos du stage académique sur la réforme du collège avec 200 participants !

Stages « Droits des personnels »

Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier, mais s'adressent aussi à tous ceux qui veulent défendre et faire vivre ces droits !

- ⇒ Droits et obligations des fonctionnaires : textes statutaires, obligations de service...
- ⇒ Rémunération : salaire (lire sa feuille de paye), indemnités, heures supplémentaires...
- ⇒ Suivre sa carrière : notation, avancement, promotion.
- ⇒ Le rôle des commissions paritaires.
- ⇒ Les prérogatives des équipes pédagogiques.
- ⇒ Faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement.

YVELINES

- Le stage aura lieu au 2^{ème} trimestre (date et lieu à confirmer ultérieurement)

ESSONNE

- **Vendredi 9 décembre** au lycée Parc de Vilgénis de Massy de 9h30 à 16h30

HAUTS-DE-SEINE

- Le stage aura lieu au 2^{ème} trimestre (date et lieu à confirmer ultérieurement)

VAL-D'OISE

- **Lundi 5 décembre** au lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains de 9h à 16h30

Stages « Agir en CA »

Ces stages s'adressent à tous les collègues soucieux de développer l'activité syndicale dans leur collège ou lycée.

Informations sur les textes réglementaires et échanges d'expériences permettront d'ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et d'ouvrir ensemble des perspectives d'action.

- ⇒ Quelles sont les prérogatives d'un conseil d'administration dans la gestion d'un établissement scolaire ?
- ⇒ Quelles sont les compétences d'un CA dans le cadre de l'autonomie de l'établissement ?
- ⇒ Quel est le rôle des administrateurs élus au conseil d'administration ? Quels sont les droits des élus au Conseil d'Administration ?
- ⇒ Comment agir efficacement à l'aide des textes réglementaires ?

YVELINES

- **Mardi 15 novembre** au collège Roby de Saint-Germain-en-Laye de 9h30 à 16h30

ESSONNE

- **Jeudi 17 novembre** au lycée Parc Loges d'Évry de 9h30 à 16h30

HAUTS-DE-SEINE

- **Jeudi 17 novembre** à la section académique à Arcueil de 9h30 à 16h30

VAL-D'OISE

- **Jeudi 17 novembre** au lycée Fernand et Nadia Léger d'Argenteuil de 9h à 16h30

Stage « Animer la vie syndicale dans son établissement »

Comment faire vivre une section syndicale sur son établissement ?

Quels sont les droits des représentants syndicaux dans un établissement ? Comment aider les collègues lorsqu'ils recherchent des informations ou des conseils ?

Comment réagir aux pressions et aux nouvelles méthodes de management des chefs d'établissement ?

ESSONNE

- **Mardi 18 octobre** à l'atelier Canopé (ex-CDDP) à Évry de 9h30 à 16h30
110, Place de l'Agora à EVRY

Stage « néo-management dans les établissements, comment y résister ? »

Face aux nouvelles pratiques managériales de notre administration, comment réagir ?

En présence d'un chef d'établissement du SNUPDEN-FSU (syndicat des chefs d'établissement de la FSU), quelles sont les analyses du SNES et de la FSU ? Comment sont formés les chefs d'établissement ? Quels sont les moyens de résistance ?

YVELINES

- **Mardi 13 décembre** de 9h30 à 16h30. Lieu à confirmer ultérieurement

HAUTS-DE-SEINE

- **Jeudi 15 décembre** à la section académique à Arcueil de 9h30 à 16h30

Stage « TZR et politique de remplacement »

La très grave crise du remplacement et des conditions d'affectation des TZR résulte des suppressions massives d'emplois par les précédents gouvernements et de la crise de recrutement que laisse perdurer l'actuel gouvernement, faute de s'attaquer à ses origines.

Le remplacement, parce qu'il est un besoin permanent du Service public d'Éducation, doit être assuré par des personnels titulaires dont il faut améliorer les conditions d'emploi, respecter les statuts et les métiers.

Cela exige de rompre avec la logique fondée sur l'embauche de davantage de non-titulaires, le recours aux étudiants préparant les concours d'enseignement, l'optimisation de la gestion des TZR qui leur impose encore plus de flexibilité...

Quelles revendications pour revaloriser et rendre attractives les fonctions de TZR ? Comment faire respecter ses droits ? Comment faire avancer le dossier des frais de déplacement ?...

Avec des commissaires paritaires du SNES.

Jeudi 1^{er} décembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil

Stage « Entrer dans le métier » à destination des stagiaires

L'année de stage est une année doublement importante pour les stagiaires puisqu'il s'agit pour la plupart d'entre vous de votre première expérience d'enseignement. Nous savons tous à quel point elle est stimulante, mais aussi exigeante et que les interrogations peuvent apparaître. Par ailleurs, cette année est aussi celle de l'entrée dans le corps enseignant et tout ce qui s'ensuit (titularisation, affectation, carrière).

Le SNES Versailles organise un stage « Entrer dans le métier » réservé aux stagiaires pour répondre à toutes vos questions.

Le matin :

Nous présenterons le calendrier de l'année et toutes ses étapes. Nous ferons de même pour le statut de professeur, ses droits, ses obligations et les enjeux autour de ce statut.

Nous ferons aussi un point avec les stagiaires sur le déroulement de l'année en cours.

L'après-midi :

En tant que stagiaire, vous êtes participant obligatoire au **mouvement national inter-académique** pour recevoir une affectation à titre définitif. C'est évidemment une étape essentielle pour les stagiaires effectuant souvent leur stage loin de leur région d'origine.

- ⇒ Quelles sont les règles du mouvement ?
- ⇒ Quels vœux formuler ?
- ⇒ A quelles bonifications ai-je droit ?

En présence des commissaires paritaires du SNES, majoritaires dans les instances qui examinent toutes les décisions relatives à votre carrière, reconnus pour leur expertise et leur efficacité dans la défense individuelle et collective de la Profession.

Jeudi 24 novembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil

Stage Éducation prioritaire

La réforme de l'Éducation prioritaire, pourtant attendue par les personnels, a débouché sur une **réduction de la carte de l'Éducation prioritaire** dans notre académie alors que les inégalités se sont aggravées sous l'effet de la crise et des politiques d'austérité.

Au quotidien, les conditions de travail ne sont pas notablement améliorées : augmentation du nombre d'élèves par classe, dévoiement de la pondération dans de nombreux collèges, qui s'est traduit par un allongement du temps de présence dans les établissements, voir même un contrôle strict des pratiques des enseignants. L'éviction programmée des lycées de la carte de l'Éducation Prioritaire révèle la conception peu ambitieuse qu'en a le gouvernement : un bloc école-collège sans considération pour la poursuite d'études des élèves des milieux populaires.

Pour faire un bilan de cette réforme de l'Éducation Prioritaire, la mettre en perspective avec les précédentes et débattre de la situation en Éducation Prioritaire (présence d'un sociologue à confirmer), un stage est organisé par la section académique :

Mardi 13 décembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil

Stage Évaluation :

« Inspection, place du chef d'établissement, quelles perspectives pour l'évaluation des enseignants » ?

Le système actuel d'évaluation des personnels n'est pas satisfaisant, et tend de plus de plus au jugement plutôt qu'au conseil. L'absence de réel cadrage conduit à des pratiques très différentes selon les disciplines, lui conférant une dimension inéquitable et souvent infantilisante. Les évolutions récentes du rôle des IPR et des chefs d'établissement en la matière (promoteurs des réformes, gestion des établissements selon les modèles du néo-management) ont aussi participé à cette transformation de l'évaluation de plus en plus mal vécue par la Profession.

Pourtant ces moments sont essentiels dans la carrière. Le Ministère engage une réforme de l'évaluation des professeurs qui va grandement modifier les contours et les modalités de cet exercice.

Ce stage permettra d'analyser le système actuel d'évaluation, de présenter et débattre des propositions de réforme, mais aussi d'élargir le périmètre de la réflexion en bénéficiant de l'éclairage de Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU (syndicat des inspecteurs de la FSU).

Jeudi 3 novembre de 9h30 à 16h30
à la section académique à Arcueil